

Comment rechercher des relevés sur le site Internet de l'association ?

Présentation :

Le CA de Généalogie en Pays de Tulle a souhaité mettre en place un service qui permet aux membres de notre association d'une part, aux membres des autres associations qui participent au système d'échanges GeneaBank d'autre part, de consulter les relevés faits par nos bénévoles, à partir de n'importe quel ordinateur, connecté à Internet.

Ce mode d'emploi a pour objectif de présenter un exemple d'utilisation de cet outil **par un adhérent de GeneaCorreze (Généalogie en Pays de Tulle)** pour rechercher des **relevés d'actes de mariages**. Nous vous laisserons découvrir par vous-mêmes les recherches de relevés de naissances et de décès (qui fonctionnent comme les recherches de mariages). Un prochain article pourra donner des astuces complémentaires sur l'utilisation de **notre** site et présentera des exemples de recherches dans les bases des **autres** associations qui participent à Généabank.

Nous supposons que le lecteur dispose déjà d'un ordinateur connecté à Internet, et qu'il a déjà une petite expérience de la navigation sur Internet : Démarrage de l'ordinateur, démarrage du « navigateur », utilisation de la souris et du clavier pour « suivre les liens » et « naviguer » de page en page et pour renseigner des formulaires ; ainsi que pour faire défiler les pages « trop longues » en utilisant soit le curseur de la barre dite « d'ascenseur » placée à droite de la fenêtre du navigateur, soit la « molette » de la souris si celle-ci en est équipée. Deux remarques préalables:

- Si vous ne disposez pas à votre domicile d'un ordinateur connecté à Internet, nous vous invitons à vous renseigner auprès des **bibliothèques publiques** et autres **centres multimédias** de votre ville : La plupart des bibliothèques proposent maintenant un service qui permet la consultation de sites Internet à partir de leurs locaux.
- Si vous avez des interrogations sur le type d'équipement nécessaire pour consulter le site, ou si vous rencontrez des problèmes techniques de mise en œuvre, nous vous invitons à jeter un œil au dernier chapitre de cet article : « Le coin de la technique ».

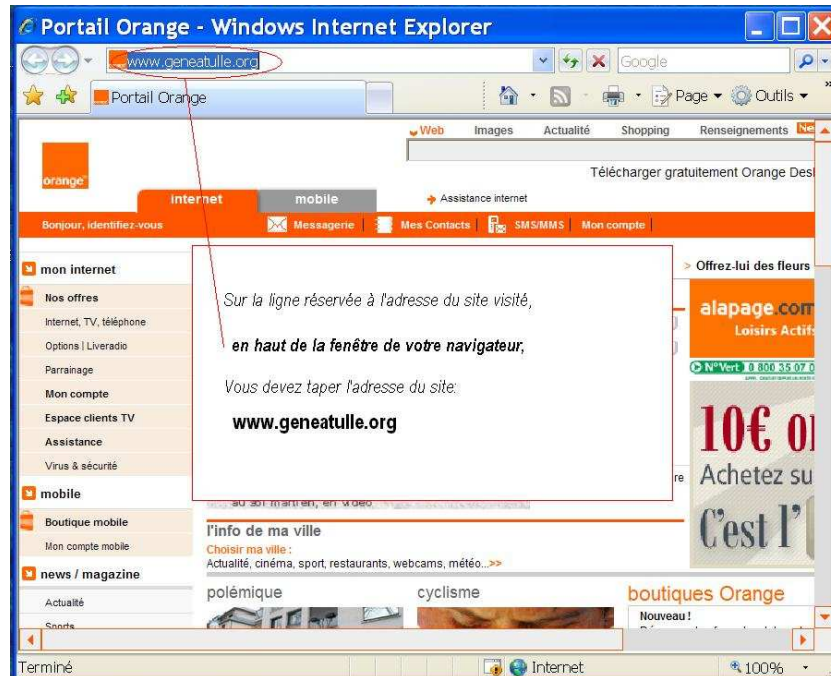
Autre condition préalable :

- Le secrétariat de l'association doit vous avoir fourni un **code d'accès** et un **mot de passe** qui vous permettent de vous faire reconnaître comme adhérent de GeneaCorreze par les deux sites de notre association : www.geneatulle.fr et www.geneatulle.org. Ce code et ce mot de passe sont **personnels** et **confidentiels**.
- Si vous ne possédez pas ces codes, vous pouvez les demander en contactant l'association, ou, mieux, en utilisant le formulaire qui est proposé sur notre site à l'adresse : http://www.geneatulle.fr/pages_principales/inscriptions.htm

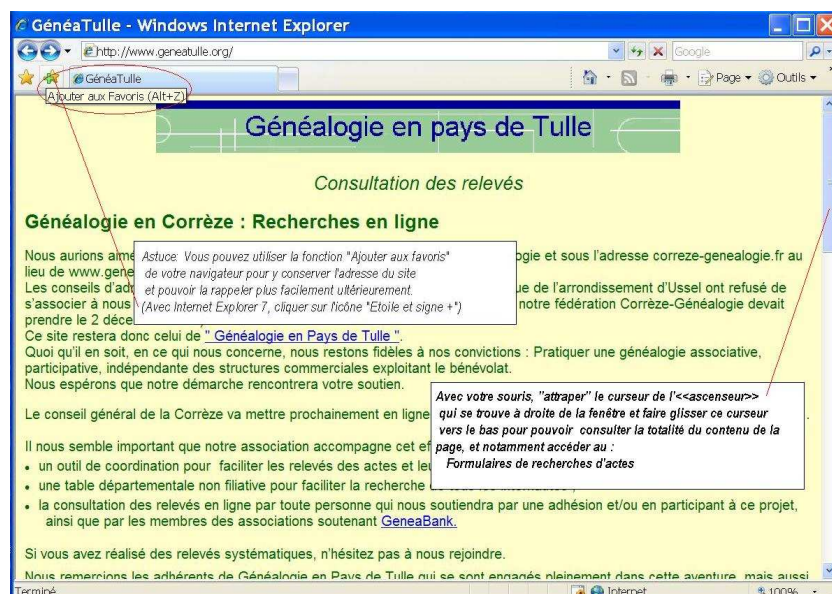
Les exemples présentés ci-après ont été obtenus avec le navigateur « Internet Explorer® 7 », mais **tous** les navigateurs que nous avons testés ont une ergonomie et une présentation qui sont équivalentes.

Comment vous « connecter » à notre site ?

Etape 1 : On suppose que vous avez activé votre navigateur : Cliquer sur la ligne (en haut de fenêtre) qui contient l'adresse du site visité et taper : <http://www.geneatulle.org/> ou plus simplement www.geneatulle.org



Etape2 : Vous devez voir s'afficher sur votre écran la page d'accueil de notre site « Consultation des relevés » :



Cette page est un peu longue. Lors de la première consultation du site nous vous invitons à lire tout ce qui est affiché, et notamment le mode d'emploi de l'outil de recherche d'actes qui est affiché au bas de cette première page. Pour « faire défiler » la page sur votre écran, il faut « attraper » le curseur de l'ascenseur (voir schéma) et le faire glisser vers le bas ; **ou bien** utiliser la « molette » de votre souris, si celle-ci en est équipée, **ou encore** utiliser les touches ↓ (et ↑) de votre clavier.

Astuce : Vous pouvez utiliser ici la fonction « Ajouter aux favoris » de votre navigateur pour pouvoir accéder plus rapidement à cette page d'accueil lors de vos prochaines « visites ».

Etape3 : Vous identifier comme étant adhérent de notre association :

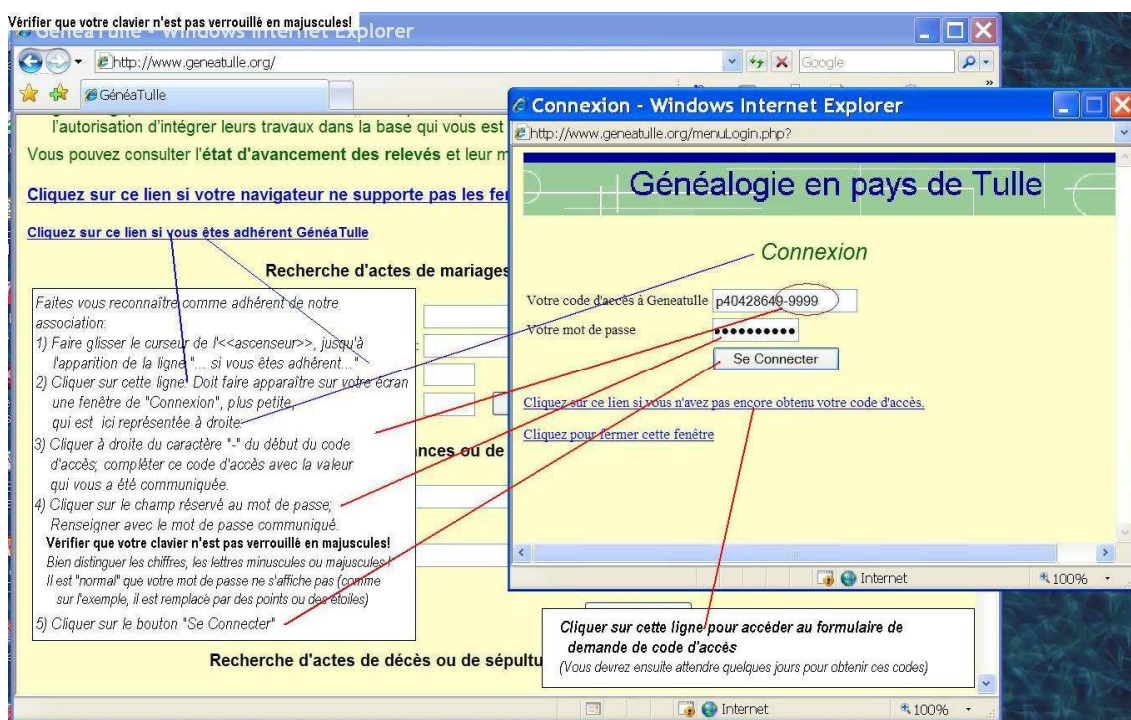
Vérifiez que votre clavier n'est pas en mode « verrouillage majuscules » : Le voyant du clavier associé à une indication « Verr Maj » ou « Caps Lock », ou encore à une icône de cadenas avec une lettre A, **doit être éteint**.

Pour changer l'état de ce voyant, utiliser la touche de verrouillage majuscules de votre clavier : en principe à l'extrême gauche, troisième touche en partant du bas.

Avec votre souris, cliquez sur la ligne intitulée

« Cliquez sur ce lien si vous êtes adhérent GénéeTulle »

et renseignez le formulaire de « connexion » (suivre les indications de l'exemple ci-dessous) :

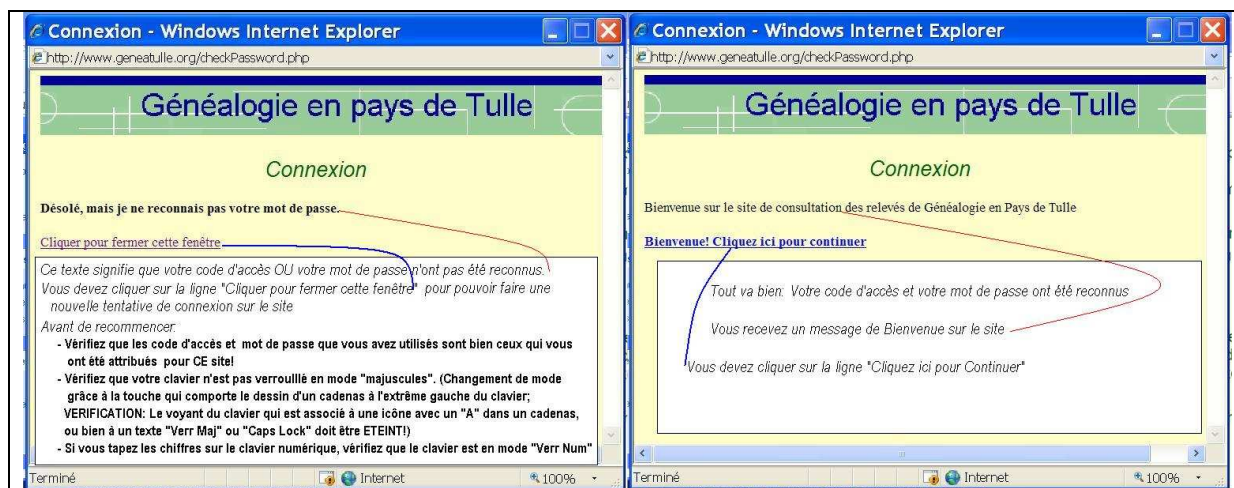


Astuce : La première fois que vous exécuterez cette procédure, votre navigateur vous demandera sans doute l'autorisation de mémoriser le code d'accès et le mot de passe, pour vous éviter de les ressaisir lors de connexions ultérieures. Vous pouvez accepter cette mémorisation si vous êtes seul utilisateur de votre ordinateur.

Ne jamais accepter cette mémorisation si vous consultez le site à partir d'un ordinateur qui ne vous appartient pas (notamment dans une bibliothèque ou un « *media center* »).

Attention : Même si vous avez mémorisé ces codes, vous **devez** passer par cette étape de connexion : la mémorisation des codes vous dispense *seulement* de les taper au clavier : Vous constaterez qu'ils seront déjà renseignés dans le formulaire de Connexion ; Il suffira alors de cliquer sur le bouton « Se Connecter » ou de taper « sur la touche « Entrée » du clavier.

Suites de l'étape 3 : Selon que vos codes d'accès et mot de passe auront été correctement reconnus ou pas, votre navigateur affichera une des deux fenêtres suivantes :



Deux causes d'erreur possibles :

- Une erreur dans la frappe du code d'accès, ou une confusion avec un code d'accès à un **autre** site. Vérifiez notamment que vous n'avez pas tenté d'utiliser avec notre site le code d'interrogation de GeneaBank qui peut vous avoir été également communiqué par notre association (Les deux systèmes sont indépendants et chacun utilise un code d'accès différent).
- Plus fréquemment : une erreur dans la frappe du mot de passe (que vous avez dû taper au clavier, « en aveugle » et donc sans contrôle possible). Vérifiez notamment que vous n'avez pas confondu, lors de votre frappe, les touches du clavier « Majuscules » (⇧) et *Verrouillage* Majuscules (en principe un cadenas, mais peut-être une flèche « pleine » vers le haut.)page d'accueil du site),

Pour faire une autre tentative de connexion, vous devez revenir à la page d'accueil du site (éventuellement fermer la fenêtre de connexion) et cliquer de nouveau sur la ligne : « Cliquez sur ce lien si vous êtes adhérent GénéaTulle » pour faire une nouvelle tentative de connexion.

Si, au contraire, tout va bien, il suffit de fermer la fenêtre de connexion en cliquant sur « Cliquez ici pour continuer », pour pouvoir poursuivre la consultation des relevés.

Comment consulter les relevés ? (exemple de relevés de mariages)

La page d'accueil du site propose un formulaire que vous devez renseigner avec des critères de sélection. Pour les mariages vous pouvez choisir de sélectionner les relevés :

- Par le patronyme de l'époux,
- et/ou part le patronyme de l'épouse,
- et/ou par l'année du début de la période recherchée
- et/ou par l'année de fin de la période recherchée (par exemple, dans le cas assez fréquent où on connaît une date de mariage ou de naissance pour un des enfants du couple, on peut en déduire une fenêtre « raisonnable » pour rechercher le mariage des parents).

Ces critères sont tous facultatifs : ceux qui seront laissés en blanc ne seront pas vérifiés.

Cependant, vous devrez formuler vos critères de manière suffisamment restrictive pour que votre sélection ne comporte pas plus de 100 réponses.

Par exemple, avec un des patronymes les plus fréquents de notre base, vous ne pourrez pas sélectionner tous les mariages d'un époux LAVAL, mais vous pourrez rechercher ceux qui se sont mariés entre 1740 et 1750 (sans préciser de nom d'épouse) ; ou bien chercher (sans préciser de période) ceux qui se seraient mariés avec une variante de « Cueille », (comme, il y a beaucoup de variantes pour Cueille, Queille, Ceuilhe, ... on peut chercher les noms contenant au moins les lettres U, L et E).

Rappel des règles de base pour utiliser les formulaires avec votre navigateur Internet :

- Cliquez avec votre souris dans le rectangle blanc du champ de formulaire à renseigner ou dont vous voulez modifier le contenu ;
- Si ce rectangle contient **déjà** du texte que vous souhaitez **remplacer** ou **supprimer**, ne pas oublier de sélectionner, à l'aide la souris, ce texte à remplacer : Le plus simple est de positionner le curseur dans le rectangle **après** le dernier caractère à supprimer, puis maintenir le bouton **gauche** de la souris enfoncé, puis faire glisser le curseur vers la gauche jusqu'au 1^{er} caractère à supprimer : le texte sélectionné apparaît alors sur fond « **inverse** » (sur fond bleu ou noir) ; Puis taper sur la touche « Suppr » du clavier pour supprimer le texte sélectionné.
- Le texte que vous aller taper au clavier sera alors inséré à l'emplacement du curseur, dans le champ du formulaire
- Utiliser la souris (ou, pour les experts, la touche « Tabulation (→|) » pour atteindre un autre champ du formulaire que vous souhaitez renseigner ou **modifier**.
- Lorsque tous les champs vous semblent renseignés correctement, cliquer sur le bouton qui demande l'exécution de la fonction demandée (bouton « Rechercher » pour notre recherche de relevés.

Recherche de relevés avec variantes orthographiques sur les noms des époux :

L'orthographe approximative qui a souvent été utilisée pour rédiger les actes d'Etat-civil ancien pose souvent problème lorsqu'on veut rechercher des actes. Pour tenter d'améliorer cette situation, le système que nous avons mis en place autorise de sélectionner des actes, alors qu'on ne connaît qu'une partie du nom recherché.

- Les noms peuvent être cherchés indistinctement en lettres minuscules, majuscules, avec ou sans accent. (exemple déjà proposé sur le site : Tavé, Tave, TAVE sont absolument équivalents).
- Lorsque vous avez un doute sur l'écriture d'une partie du nom, vous pouvez remplacer cette partie de nom par un astérisque (*) (ou « étoile »). Peut être utilisé en fin de nom lorsqu'il y a des variantes avec la finale. Pour reprendre l'exemple ci-dessus, un critère « TAVE* » sera préférable, car il correspondra aux noms Tave, Tavé, TAVE, mais aussi TAVET.
- Lorsqu'on sait qu'il peut y avoir un doute sur **un caractère**, on peut remplacer **ce** caractère par un point d'interrogation. (Par exemple, pour les lettres « I », « J » et « Y » dont on sait qu'elles étaient interchangeables en orthographe ancienne. Par exemple aussi pour les lettres « U », « V » et « N », (ou les « C » et « T » en finale) dont on sait qu'elles sont parfois difficiles à reconnaître sur les actes anciens et pour lesquelles le releveur peut avoir commis une erreur de transcription.

Exemple précis :

On peut rechercher un couple « Pérussie X Madelmond » avant 1750.

On sait qu'il y a de nombreuses variantes de Madelmond, avec et sans S (Madel... ou Masdel...), avec et sans finale « D » ou « T ». On peut même parfois trouver une écriture phonétique se terminant par « moun... »

On sait qu'il y a encore plus de variantes pour Pérussie : Per... Peir... Peyr... Payr... ; sur le nombre de « R », sur une forme en « RU » ou « ROU », sur la finale avec un « I » ou un « Y », etc ???

On, va donc faire une première tentative en cherchant les noms qui :

- débutent par « PE » ;
 - peuvent contenir n'importe quoi après « PE » (présence d'un I ou Y facultatif) => on met un astérisque;
 - contiennent obligatoirement un R ;
 - peuvent contenir un « O » facultatif après le R => On met un astérisque ;
 - devraient contenir au moins « US »
 - Peuvent contenir n'importe quoi en fin (un ou deux S, un I ou un Y, puis un E ou autre chose) => On n'oublie pas de terminer notre critère par un astérisque.
- ➔ Soit un critère de recherche qui pourrait s'écrire (pour un 1^{er} essai) : PE*R*US*

Pour « Madelmond », c'est le même principe ; On attend un nom qui :

- débute par « MA » ;
 - peut contenir un « S » facultatif avant le « D » : on met un astérisque ;
 - devrait contenir les caractères généralement usuels et assez faciles à reconnaître : « DELMO » ;
 - peut se terminer par n'importe quoi : on termine le critère par un astérisque.
- ➔ Soit un critère de recherche qui pourrait s'écrire : MA*DELMO*

On doit donc taper les critères PE*R*US* et MA*DELMO* dans les deux champs « époux » et « épouse » du formulaire.

Puisqu'on ne s'intéresse qu'aux actes d'avant 1750, ne pas oublier de renseigner le critère de l'année de fin.

Cliquer sur le bouton « Rechercher » lorsque les trois critères sont correctement renseignés dans le formulaire « Recherche d'actes de mariages » .

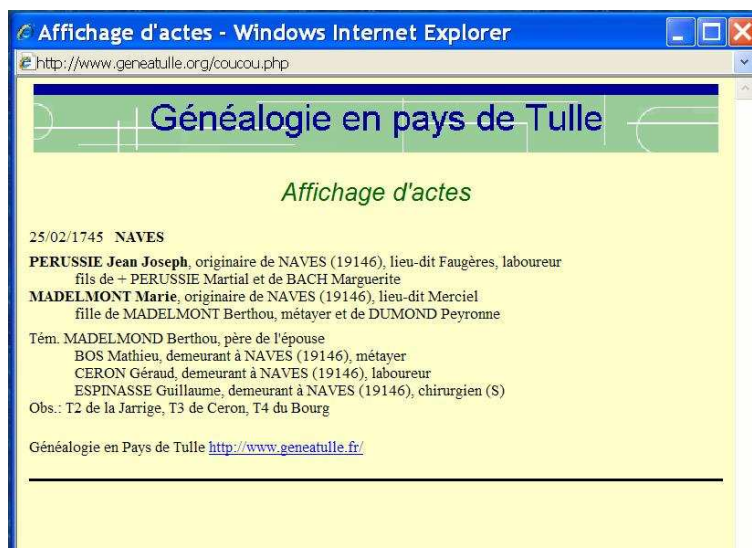
Le site doit alors vous retourner une page avec les résultats de votre sélection .

- Si votre sélection comporte entre 1 et 100 relevés, cette page contient une liste des relevés sélectionnés. (comme dans l'exemple ci-dessous)
- Si votre sélection ne comporte aucun relevé (critères trop restrictifs), ou au contraire en contenait plus de 100 (critères pas assez sélectifs), un message vous informe de cette situation.

Si un des actes sélectionnés vous intéresse, vous pouvez consulter le relevé complet (avec les filiations si elles existaient sur l'acte original), simplement en cliquant sur le bouton portant un point d'interrogation qui est associé à **cet** acte.

Normalement, si vous avez cliqué sur un point d'interrogation, le détail de l'acte s'affiche dans une fenêtre séparée « Affichage d'actes » (exemple ci-contre).

La fenêtre qui contenait la liste des relevés sélectionnés reste à l'écran et vous pouvez cliquer sur un autre point d'interrogation pour afficher rapidement un autre acte de cette liste...

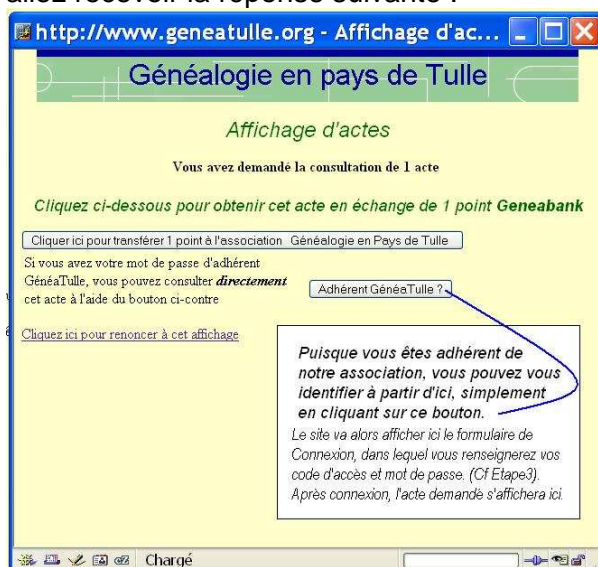


Après avoir « exploité » les actes de votre sélection, vous pouvez modifier vos critères de recherche en revenant sur la page « Recherche d'acte » : Au bas de cette page, après la liste des relevés sélectionnés, le formulaire de consultation est rappelé : Vous pouvez modifier (ou supprimer) un ou plusieurs critères pour élargir la recherche ; ou au contraire ajouter un critère (ou en modifier un pour le rendre plus sélectif).

Pour vous familiariser avec ces manipulations, vous pouvez tenter de faire les exercices suivants :

1. Modifier les dates de début et de fin pour rechercher seulement les relevés du XVIIIème (entre 1701 et 1800) .
2. Supprimer les contraintes de début et de fin.
3. Elargir la recherche pour chercher d'éventuelles variantes élargies de Pérussie (Comme « Payouti » : Chercher seulement les noms qui débutent par un P et contiennent au moins une lettre R, avec n'importe quoi à gauche et à droite du R.
4. Elargir la recherche en recherchant tous les actes dont l'épouse s'appelle Madelmont , quelque soit le nom de l'époux (Il devrait y en avoir trop pour qu'ils soient affichés)
5. Rechercher les mêmes qu'au (4), mais seulement au XIIIème siècle.

Cas particulier possible : Vous pouvez avoir « oublié » de vous identifier comme adhérent de notre association dès que le début de la consultation du site, comme nous venons de vous le conseiller. Lorsque vous allez cliquer sur un bouton « point d'interrogation », vous allez recevoir la réponse suivante :



Cet écran intermédiaire permet la consultation du (ou des) relevé(s) par les adhérents des **autres** associations qui participent à GeneaBank.

Mais en tant qu'adhérent de GeneaCorreze (ou Généalogie en Pays de Tulle), il suffit de cliquer sur le bouton « Adhérent GénéaTulle ? » pour vous permettre de « rattraper votre oubli » et de vous faire identifier par le site, pour poursuivre votre consultation **sans** « consommer » vos points GeneaBank.

Le coin de la « technique »

La consultation du site s'effectuant à l'aide d'un simple « navigateur Internet », il est utilisable à l'aide de **n'importe quel type d'ordinateur** qui bénéficie d'une connexion Internet et d'un navigateur. Pour des raisons matérielles, nous n'avons fait des tests que sous les environnements « Microsoft ® Windows » et Linux® (Mandriva®), mais il ne devrait pas y avoir de difficulté avec d'autres systèmes (dont Apple® ?).

Une connexion Internet est nécessaire. Une connexion par modem téléphonique (à « bas » débit) est suffisante, compte tenu du fait que nous n'affichons que du texte et quelques logos. Evidemment, une connexion à « haut débit » (comme l'ADSL) sera plus « confortable ».

Si vous ne disposez pas à votre domicile d'un ordinateur connecté à Internet, nous vous invitons à vous renseigner auprès des **bibliothèques publiques** et autres **centres multimédias** de votre ville : La plupart des bibliothèques proposent maintenant un service qui permet la consultation de sites Internet à partir de leurs locaux.

A cause de la longueur de certaines pages et de certaines listes de relevés, qui peuvent nécessiter l'utilisation de la « barre d'ascenseur », placée à droite de la fenêtre, la consultation du site sera plus confortable sur un grand écran et en haute résolution que sur un écran moins performant. Cependant, nous avons vérifié que **le site reste parfaitement utilisable à partir d'une résolution de 800x600** (dans la pratique, ça correspond à **tous** les ordinateurs âgés de moins d'une douzaine d'années !).

L'ergonomie optimale (**celle qui a été décrite ici**) est obtenue avec un navigateur qui :

- accepte les « cookies de session » ;
- accepte l'ouverture de fenêtres « *popup* » émanant du site (le blocage des seules *popups* dites « publicitaires » ou « non souhaitées » ne gêne pas le fonctionnement de notre site).

Ce mode est le **mode de fonctionnement par défaut de tous les navigateurs que nous avons testé**. Si, toutefois, vous utilisiez un navigateur qui aurait été « paramétré », pour des motifs de « paranoïa sécuritaire », pour refuser ces options, il est prévu des modes de repli :

- Si votre navigateur n'accepte pas les « cookies », vous devrez simplement vous authentifier en fournissant votre code d'adhérent GénéeTulle et votre mot de passe **chaque fois** que vous souhaitez consulter des relevés complets (Il est alors plus pratique de consulter en une seule fois plusieurs relevés de la liste des actes sélectionnés, en sélectionnant plusieurs cases à cocher).
- Si vous découvrez que votre navigateur n'affichait pas le formulaire de « Connexion » **dans une fenêtre indépendante**, il peut y avoir un problème avec les « *popup* » : Vous devez alors « prévenir » le site, en cliquant sur la ligne intitulée :
« **Cliquez sur ce lien si votre navigateur n'accepte pas les fenêtres « popup »** sur la page d'accueil du site.

Le site a été testé avec succès avec les paramètres par défaut des navigateurs suivants :

- Microsoft ® Internet Explorer versions 6 et 7
- Mozilla 5.0 (1.7) sous Windows® et Linux®
- Firefox 1.0 (sous Linux®)
- Firefox 2.0 (sous Windows®)
- Opera 8.54 (sous Windows®)
- Exotiques : Konqueror 3.3.2 et Galeon 1.3 sous Linux (appartiennent respectivement aux environnements KDE et Gnome)

Seul bémol : Galeon, qui se présente pourtant comme basé sur Mozilla, ne remplace pas automatiquement les fenêtres *popup* au 1^{er} plan. Palliatifs : éviter d'utiliser le mode plein écran de Galeon, **ou** utiliser le mode de repli « *no popup* » du site.

En cas de difficultés, nous vous invitons à communiquer vos remarques et questions par messages électroniques envoyés à : jeanpierre.bach@wanadoo.fr